



Modalités relatives à une demande de diagnostic de la rage humaine

mise à jour 28 avril 2023

➤ Type des prélèvements nécessaires, techniques mises en œuvre et délais de réponse

- Au stade ante-mortem

Prélèvements	Sensibilité vs évolution		Techniques	Délais ^b (jours ouvrés)	Conservation
	0-8 jours	> 8 jours			
Salive (minimum 500 µl ou écouvillon, sur tube sec)	<u>Forte</u>	<u>Forte</u>	(RT-hnPCR) RT-qPCR	5 2	Congelé
Biopsie cutanée^a (au niveau de la nuque, avec follicules pileux, sur tube sec)	<u>Forte</u>	<u>Forte</u>	(RT-hnPCR) RT-qPCR	5 2	Congelé
Sérum (minimum 500 µl, sur tube sec, obtenu après coagulation et centrifugation)	Faible	Moyenne	RFFIT (ELISA)	12 3	Congelé ou réfrigéré
LCS (minimum 500 µl, sur tube sec)	Faible	Moyenne	(RT-hnPCR) RT-qPCR RFFIT (ELISA)	5 2 12 3	Congelé

a: Exemple réf. du punch à biopsie : Stiefel, diamètre 4 mm.

b: Délais moyens en jours ouvrés après réception des prélèvements et validation de la demande au laboratoire, transmis au service concerné par téléphone et par voie dématérialisée.

Important :

La biopsie cutanée et 3 recueils salivaires séquentiels (prélevés à 3-6 heures d'intervalle) constituent les prélèvements minimums requis pour la mise en œuvre du diagnostic *ante-mortem* de la rage. Le processus analytique ne sera pas mis en œuvre avant réception de l'ensemble de ces prélèvements. Ces derniers pourront être accompagnés de prélèvements complémentaires tels du LCS et/ou du sérum.

En cas de résultats négatifs, il est nécessaire de procéder à des prélèvements supplémentaires dans 2 situations :

- Suspicion clinique maintenue 5-7 jours après la réalisation des premiers prélèvements : procéder alors systématiquement à un **nouveau recueil d'une biopsie cutanée, de 3 salives séquentielles et d'un sérum**.
- Décès du patient sans diagnostic alternatif : procéder systématiquement au **diagnostic post-mortem** ci-dessous.

- Au stade post-mortem

Prélèvements	Techniques	Délais ^c (jours ouvrés)	Conservation
Biopsie cérébrale^a (sur tube sec)	FAT	1	Congelé
	RTCIT	2	
	(RT-hnPCR)	5	
	RT-qPCR	2	
Biopsie cutanée^b (au niveau de la nuque, avec follicules pileux, sur tube sec)	(RT-hnPCR)	5	Congelé
	RT-qPCR	2	

a: Biopsie cérébrale obtenue par prélèvement occipital ou par voie rétro-orbitaire. La biopsie cérébrale reste le prélèvement de référence.

b: Exemple réf. du punch à biopsie : Stiefel, diamètre 4 mm.

c: Délais moyens en jours ouvrés après réception des prélèvements et validation de la demande au laboratoire, transmis au service concerné par téléphone et par voie dématérialisée.

➤ Règles d'expédition

L'envoi des échantillons doit se faire sous forme congelée (ou réfrigérée mais uniquement pour le sérum), selon la classification des matières infectieuses 6.2, catégorie B, N° ONU 3373 (triple emballage, transporteur habilité, mention "MATIÈRE BIOLOGIQUE, CATÉGORIE B", pictogramme de type losange avec mention UN 3373, etc.). Les modalités réglementaires d'expéditions peuvent être retrouvées sur le site de l'Institut Pasteur à l'adresse suivante :

<http://www.pasteur.fr/fr/sante/centres-nationaux-referencel/envoi-materiel-biologique>

À expédier à l'adresse suivante:

Centre National de Référence de la Rage, Institut Pasteur, 28 rue du docteur Roux, 75724 Paris Cedex 15

Référence	Version	Date
RR00101-02	G	28/04/23